

4/4  
 5  
 Monsieur

J'ay eu l'honneur de répondre à la Lettre que vous m'avez fait la grace de m'écrire le 10. avril 1702. par la voye du retour de la Seine, qui partit d'ici le 28. octobre dud. an. Et Mons. Begon m'a fait celui de m'apprendre qu'il vous avoit fait tenir ma lettre.

J'ay celui de vous adresser la Veüe des Terres de la côte de l'Acadie que j'ay pû dessigner en les rangeant avec le surd. vaisseau, avec un plan de Spibouquetou et celui du fort que j'ay fait construire icy, avec la Description abrégée du pays. Je vous marquai l'état où je le trouvai et les forces de la Colonie, autant que j'en pus avoir connoissance.

Qui consistent en 6. Compagnies de Milice de 26. à 27. hommes chacun, portant armes, outre 4. que le Roy entretient pour la Garnison du fort du Port-Royal, de 50. hommes chacun. De sorte que dans le besoin nous pouvons avoir en moins de 24. heures environ 400. hommes, sans compter les Sauvages pour la garde de ce port.

On compte aux Mines 4. Compagnies, pouvant faire environ 126. hommes; mais on ne sca voit les tirer de leurs habitations sans les exposer à être pillés et brûlés, ce lieu-cy étant trop éloigné et pour pouvoir les défendre, n'étant pas capables eux-mêmes de le faire, à moins qu'on leur enuoyer quelque officier pour les discipliner. Leur plus-grande ressource, quand ils voyent des bâtimens à craindre, est de chasser leurs bestiaux dans les bois et de s'y réfugier eux-mêmes et d'abandonner leurs maisons. Ceux du Port-Royal en feroient autant, s'ils n'étoient retenus par l'autorité du Gouverneur. Il y a encore plusieurs bâtimens dispersés le long de la





côte en divers endroits dont je ne scai pas le nombre, Non plus que de  
ceux qui sont à la Baye de Miniquetou ou Beau Bassin, où ils sont  
nombreux.

Je ne scaurois non plus vous dire le nombre des Britains, n'y en aiant  
point de denombrement fait. Mais je vous dirai qu'ici on les a si bien  
éclaircis cet Esté pour faire subsister la garnison sans d'autres viues, que  
l'on n'en trouue pas à present pour en fournir au Vaisseau l'Elephant  
qui est en ce port, ni pour nôtre boucherie, qui sont rarement.

Il y en a beaucoup aux Mines, dont nous en tirons pour nôtre Viuer,  
qui coûtent cher, étant obligés de faire 18. à 20. lieues par terre.

On dit qu'il y en a encore plus à Beau Bassin, dont on n'en peut tirer  
que par le moyen des bâtimens, que nous n'avons pas pour les transporter.

La route de l'Acadie à Quebec et fleuve de S. Laurent, n'est pratiquée  
que dans le printemps & au commencement de l'automne; par ce que dans  
les autres Saisons, les glaces ou le manque d'eau pour les canots, en  
empeschent: Cependant j'ai appris que si l'on y faisoit quelque despense  
on pourroit la rendre praticable en tout tems et seroit d'une grande utilité.

Les Anglois de Boston ayant fait courir un bruit parmi les Sauvages  
de la frontiere de la Nouvelle Angleterre, que tous nos Vaisseaux étoient  
pris, que nous n'avions aucun secours à esperer; qu'ils devoient venir  
enuahir tout ce pais et en chasser les francois: Cette Nouvelle a eu  
tellement alarmé par diverses fois nôtre Gouverneur, qu'il s'est jeté  
dans <sup>des</sup> despenses considerables et de nulle utilité, dé faisant un ouvrage  
pour en recommencer un autre. Ce qui a duré depuis le mois d'Avril  
de 1702. jusques en Septembre de 1703. pendant lequel tems ne s'est  
guere passé de mois que nous n'ayons eu de fausses alarmes.   
pendant lesquelles il a trouvé le secret, à l'exemple des partisans, de





faire ses affaires pendant le desordre, et de faire bâtir 4. ou 5. corps de  
logis dans une terre quil s'est appropriée, moitié figue moitié raisin,  
quil fait defricher tous les jours et y occupe une partie des meilleurs  
ouvriers, & laisse languir les travaux du fort; et la plus-grande partie  
des officiers de la garnison logés chez les habitans aux depens du Roy,  
et pas un de contents.

Cette disertation n'est pas ce que vous demandez; j'en conuins; cependant  
comme le gouuement est le principal ressort qui maintient les peuples dans  
l'obeissance et la tranquillité, Je vous dirai en peu de mots qu'ici on prend un  
chemin oposé, que l'on ne travaille qu'a l'aneantir. Tous les habitans ou la  
plus-grande partie parlent d'abandonner, si je crains fort, si les ennemis  
venoiem nous visiter, la desertion d'une partie de la garnison et la Reuolte  
des habitans.

Pour remedier à ces inconueniens je ne vois d'autre remede que de changer  
le Gouueneur, ou lui borner le pouuoir despotique, quil a d'établir un taux  
sur les marchandises que l'on vend aux habitans et soldats a 12 et 15. cent  
prou cent et plus: et leur faire payer le travail et souuenuis quil font  
pour le Roy, plus exactement que l'on ne fait, les faisant languir quelquefois  
un an et plus; afin de les engager par là à prendre en payement de ces  
marchandises au Magasin établi par le Gouueneur, sous les apouences d'un  
Marchand public qui n'est que facteur; et laisser aux habitans la liberté de  
se pouuoir de leurs besoins où ils les trouuent pour leur argent; et de  
defendre au Gouueneur et Lieutenant de Roy de faire arren sur tout ce  
qui vient par les bâtimens étrangers et autres pour le faire vendre à des  
prix exorbitans.

Le mois d'aoust dernier M<sup>r</sup> de Naudreuil commandant en Canada depuis  
la mort de M<sup>r</sup> de Salieres, a enuoyé un parti de Canadiens et sauvages du  
côté de la Nouvelle-angleterre, qui se sont joints à ceux de nôtre frontiere,  
appelés Kanibats, qui ont pillé et brulé 18. à 20. lieues de pays, ont amené





Chacun leur prisonnier au nombre de 150. hommes au environ; et ont  
commis des cruautés horribles,

Voilà, Monsieur, tout ce que je vous puis mander pour le present. Pour  
trouver peut-être quelque satisfaction dans la description cy-jointe, ce  
que j'ay souhaité et que vous me jugiez capable de vous être utile à quelque  
chose, vous priez d'être persuadé que je me seray un plaisir d'exécuter  
vos ordres, et de me croire avec bien du respect et d'attachement.

Monsieur .

Votre tres humble et tres-obéissant serviteur  
Signé De la Dal.

Lorsque j'auray plus de temps et que l'on se sera déterminé à la figure  
du Soil, j'auray l'honneur de vous en envoyer une Copie, avec la Topographie  
des Environs.



KEEP IN VAULT

DELABAT

Morse Manuscript # 7

DELABAT DOCUMENTS: LETTER TO MONSIEUR DE VILLERMONT

CONCERNING ACADIE, DATED AT PORT ROYAL, NOV. 20, 1703

The Delabat documents: Letter to Monsieur de Villermont concerning Acadie,  
dated at Port Royal, November 20th, 1703; possibly a copy. If so, where is  
the original? Another document: Description des Rivières Seine et Dauphin  
à l'Acadie, bearing the date *circa* 1703; the handwriting bears a very close  
resemblance to the above letter, and the dates are approximately the same.  
His maps disclose a great deal of detail and valuable hints as to the indenti-  
fication of places on the Annapolis River as far as Paradis Terrestre. The  
original manuscripts comprise ten pages. Dimensions: 14½ in. × 10 in.  
Cf. Introduction.

[These MSS. came from the west coast of France, and represent *originals*, not existing in  
any of the great libraries of either Europe or America.]

Translated in:

ACADIENSIA NOVA

v. 2, pp. 1-5 incl.

(DAL ARCHIVES NO.)

MS  
6  
9